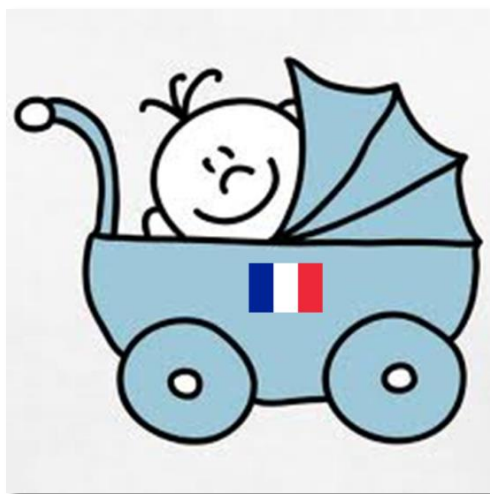




HOSPITAL DE / HÔPITAL DE
CERDANYA / CERDAGNE
AECT - Agrupació Europea de Cooperació Territorial / EECT - Groupement Européen de Coopération Territoriale

Dossier bébé





Comment enregistrer votre bébé français ?

Si vous êtes citoyen français et votre bébé est né à l'Hôpital de Cerdagne, il a le droit à la nationalité française¹. Néanmoins, il faudra absolument l'enregistrer comme «citoyen français né à l'étranger».

L'enregistrement à l'état civil français est obligatoire, pour obtenir l'inscription de l'enfant sur le livret de famille, la carte nationale d'identité, le passeport, etc. Cette démarche doit être faite auprès du consulat de France à Madrid, mais vous pouvez la faire par correspondance.

Le processus auprès de l'état civil français.

Vous devez exécuter les étapes suivantes:

À l'Hôpital Le personnel de l'Hôpital de Cerdagne vous remettra une déclaration de naissance (1 formulaire à remplir).

À Puigcerdà Avec cette déclaration, vous devez vous rendre à l'État-Civil (Registre Civil) de Puigcerdà pour y inscrire votre bébé. Un certificat de naissance (« certificació literal de la partida de naixement ») vous sera délivré. Il est conseillé d'en demander deux copies car il vous en faudra une pour l'état civil du consulat et une pour la sécurité sociale.

Dans le cas d'enfant né hors mariage, un document de reconnaissance paternelle (nécessaire pour les démarches auprès de l'état civil français) doit être enregistré auprès « Registre Civil » de Puigcerdà. Vous pouvez le faire le même jour de l'inscription du bébé.

Chez vous Ajoutez le certificat de naissance (et celui de reconnaissance, le cas échéant) au dossier que vous avez constitué, et envoyez-le au consulat français, à Madrid².

Votre dossier

Si vous ne pouvez/voulez pas vous déplacer à Madrid, vous avez 30 jours pour présenter votre dossier par correspondance. Vous trouverez tous les formulaires, liste de pièces à fournir et instructions dans le document **Demande de transcription de l'acte de naissance d'un enfant mineur** dans l'Annexe I de ce document, ou vous pouvez le [télécharger ICI](#).

Dans le cas d'un enfant né hors mariage, vous devez ajouter la **Demande de transcription d'un acte de reconnaissance**. Document Annexe II ou [télécharger ICI](#)

Après l'inscription

Après l'enregistrement de sa naissance, votre enfant sera inscrit par le consulat dans votre livret de famille, qui vous sera retournée par le biais de l'enveloppe affranchie que vous aurez envoyée avec votre dossier.

Si pendant les deux premières années vous avez besoin des actes de naissance français de votre enfant, vous devez faire la demande auprès du consulat de France à Madrid. Au bout de deux ans, c'est auprès du service de l'État Civil de Nantes que vous devez faire cette demande

¹ Article 18 du code civil : Est français l'enfant dont l'un des parents au moins est français.

² En recommandé avec accusé de réception.



L'assurance maladie de bébé

Pour enregistrer votre bébé sous votre numéro de la sécurité sociale au plus vite, vous devez envoyer les documents suivants à la CPAM des Pyrénées orientales (adresses en bas):

1. L'extrait d'acte de naissance « certificació literal de la partida de naixement » fourni par l'état civil de Puigcerdà (même si rédigé en catalan)
2. Le formulaire S3705 complété. Ce document est disponible sur ameli.fr ([télécharger](#)) et sur l'Annexe III du Dossier Bébé
3. Copie de la pièce d'identité des parents.

Coordonnées

État Civil à Puigcerdà

Adresse : Ronda Joan Maragall, 42, 17520 Puigcerdà

Horaire : de 09h00 à 14h30

IMPORTANT : Si vous n'êtes pas mariés, la présence de la mère et du père est impérative. Si vous êtes mariés, la présence de l'un des conjoints est suffisante.

Consulat français à Madrid

Le dossier pour l'inscription de votre bébé a l'état civil français doit être envoyé à :

Consulat Général de France

(État Civil)

C/ Marqués de la Ensenada, 10

28004 Madrid

Espagne

CPAM Pyrénées Orientales

Vous pouvez envoyer les documents à la CPAM des Pyrénées Orientales par correspondance

Caisse primaire d'assurance maladie des Pyrénées-Orientales

Service Gestion des bénéficiaires

BP 89928

2 rue des Remparts-Saint-Mathieu

66013 Perpignan Cedex 9

Ou en ligne : managers.gestionbeneficiaires@cpam-perpignan.cnamts.fr

Service central d'état civil du ministère des affaires étrangères

Le service n'accueille pas de public. Uniquement par courrier à l'adresse suivante ::

Ministère des Affaires Etrangères

Service Central d'État Civil

11, rue de la maison Blanche

44941 NANTES Cedex 9

En ligne : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>